

**Georges COLOMBIER**  
**Député de l'Isère**  
**Conseiller Général**

Monsieur Jean GIARD  
Président  
ALERTES  
La Grange du Château  
38320 EYBENS

Paris, le 4 juillet 2008

(Référence à rappeler)  
GC/2008.07.MC/CC55

Monsieur le Président,



Vous avez bien voulu me communiquer la résolution adoptée par votre association « Alertes » lors de son assemblée générale ordinaire du 11 juin 2008 et je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Vous me faites part de votre position sur la création d'un cinquième risque dépendance de protection sociale et notamment sur son financement.

En effet, notre pays compte aujourd'hui 1,3 million de personnes âgées de plus de 85 ans. Elles seront plus de 2 millions dans les cinq ans à venir.

L'allongement de la durée de la vie est bien sûr une excellente nouvelle. Toutefois, elle s'accompagne de conséquences importantes tels que les pathologies du grand âge, et tous les problèmes liés au maintien à domicile et au financement de la dépendance. Aussi, la question du vieillissement de notre population, de même que les difficultés que rencontrent les familles touchées par la perte d'autonomie d'un proche, doivent être au cœur de nos préoccupations.

C'est pourquoi, le président de la République s'est engagé à ce sujet, en souhaitant la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale. Il reviendrait ainsi à la solidarité nationale de prendre en charge le risque de la dépendance qui constitue un véritable défi pour notre société.

Soyez assuré que j'ai bien pris en considération vos préoccupations notamment en ce qui concerne le principe d'une couverture assurantielle ou encore le recours en récupération sur succession.

Ainsi, je suis intervenu auprès de Monsieur Xavier BERTRAND, ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, afin de lui relayer les attentes de votre association.

Dès qu'une réponse me sera accordée, je ne manquerai pas de vous la transmettre.

Dans cette attente et restant à votre entière disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Georges COLOMBIER